

La Sanction royale

Or, il faut maintenir un réseau téléphonique bien à nous. Le nouveau projet de loi, le projet de loi C-41, fera tout d'abord passer les compagnies de téléphone des Prairies sous le contrôle du gouvernement canadien. Nous savons ce que le gouvernement fera ensuite. Il va déréglementer le secteur et les tarifs téléphoniques que devra payer l'abonné moyen au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta, monteront en flèche. Il faut empêcher cela.

Nous avons également besoin au Canada d'une loi sur le statut des artistes, afin d'aider nos artistes, de leur donner accès aux services sociaux et de tenir compte également de leur situation fiscale particulière. C'est chose faite au Québec et on peut faire de même au Canada dans son ensemble.

[Français]

Il y a aussi un problème qui se pose au Québec. Le réseau français doit produire, le réseau français de Radio-Canada spécialement, plus d'émissions que le réseau anglais, mais avec un plus petit budget. Il s'ensuit qu'on voit de moins en moins de téléthéâtres français de qualité. Je cite des créateurs du Québec. La coalition pour la défense des services français de Radio-Canada est venue témoigner et nous dire qu'elle était forcée de travailler en studio parce que les extérieurs coûtent trop cher.

Il faut de l'argent et des ressources pour rivaliser avec *Dallas*. Radio-Canada doit posséder des ressources, si l'on veut protéger et mettre en valeur la culture des francophones.

[Traduction]

Donc, nous devons également améliorer Radio-Canada.

Je conclus ici. J'ai parlé de l'objectif de la motion, à savoir la canadianisation des outils de communication clefs, la radio et la télévision. Il est important qu'ils restent entre les mains de Canadiens.

Herbert Marcuse, philosophe des années 60 et 70 aujourd'hui décédé, avait ceci à dire au sujet de l'art et de la culture dans *Eros and Civilization*: «L'art, par ses rapports privilégiés avec l'inconscient, peut exprimer et évoquer des pensées, des sentiments et des désirs qui, sans lui, resteraient inexprimés.» Les artistes, comme l'affirmait Marshall McLuhan, sont véritablement tournés vers l'avenir. Nous, les autres, vivons dans une société qui ne voit que par un rétroviseur. De bien des manières, l'artiste a un pied dans l'avenir.

• (1730)

Les artistes canadiens donnent les orientations pour l'avenir de la société canadienne. C'est pourquoi nous devons laisser notre population voir les artistes canadiens et apprécier leurs oeuvres, que ce soit du théâtre, du cinéma, de la danse, de la littérature, de l'édition ou du journalisme. Tous nos artistes sont Canadiens à leur manière. Nous devons mettre leurs oeuvres à la portée de tous les Canadiens.

Nous savons au Canada que le réseau public, la Société Radio-Canada, est sous-financée et ne peut pas respecter les exigences rattachées au contenu canadien. Nous savons aussi que le secteur privé ne fait pas son travail. C'est ce qu'il y avait dans le rapport Caplan-Sauvageau. Il faut encourager la canadianisation. A cet égard, le gouvernement a échoué sur toute la ligne.

Un pays où les boutiques de vidéo classent les films nationaux parmi les films étrangers, comme cela se voit au Canada, fait culturellement pitié. Comme tous les domaines, celui de la culture n'échappe pas à la très forte concurrence internationale. Nous devons prendre des mesures notamment, comme je l'ai souligné, à l'égard de la radiodiffusion, des télécommunications, du statut de l'artiste et d'autres encore, pour protéger la culture et les artistes canadiens et permettre aux Canadiens de communiquer entre eux dans notre grand pays.

Mme Sheila Finestone (Mount Royal): Monsieur le Président, dans la motion, il est question de garder les outils de communication, à savoir la radio et la télévision, entre les mains des Canadiens. C'est à cela que se résume la motion présentée par mon collègue. A mon avis, la question va plus loin et englobe d'autres graves sujets de préoccupation, notamment, le statut de l'artiste.

Comme le ministre l'a brièvement signalé ce matin, il faut reconnaître aujourd'hui le statut des artistes dans la société canadienne et leur accorder le respect et, en les rémunérant bien, la place qui leur reviennent de droit, si l'on veut vraiment qu'ils fassent valoir notre identité nationale. Autrement, nous risquons d'en sortir appauvris à maints égards.

Culturellement, le Canada est vraiment un pays occupé. Quelque 80 p. 100 de notre secteur de l'édition sont aux mains d'étrangers, 97 p. 100 des films projetés au Canada viennent de l'étranger, 85 p. 100 des disques et des cassettes sont des copies d'originaux étrangers. A la télévision, 71 p. 100 des émissions diffusées en anglais sont des productions américaines. La proportion est bien moindre sur les chaînes françaises, mais la mondialisation aura tôt ou tard une incidence là aussi.